



Demande de travaux à la charge du propriétaire

Par **geantvert_old**, le **17/11/2007** à **21:49**

Bonjour,

Notre régie fait traîner des travaux urgents de remplacements de la robinetterie depuis près d'un an maintenant. En janvier nous allons recevoir le détail des charges et l'année dernière nous avons du payer 300 euros de plus pour une surconsommation d'eau de 30 m³. Tout au long de l'année nous avons demandé par téléphone et par courrier l'exécution des travaux mais c'est resté sans suite. Pouvons nous refuser de payer cette surconsommation?
Merci pour votre aide